

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 805

présenté par

Mme Chassaniol, Mme Spillebout, M. Bataillon, M. Naegelen, M. Raphaël Gérard,
Mme Brulebois, M. Pellerin, M. Ghomi et M. Vojetta

ARTICLE 4 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.